L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
NO. 61, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la famille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour trois mois; pour l'année, payables d'avance pour quatre mois; pour l'année, lorsque l'abonné ne voudra payer dans l'année, lorsque l'abonné ne voudra payer que pendant le séjour de l'abonné à la Nouvelle-Orléans. Aucune souscription ne sera discontinuée avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, sans quoi ils seront censés vouloir continuer leur abonnement ne soit arrivé. Aucune avance pour le terme de leur abonnement ne sera arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque insertion pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans une annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce originale.

Le carré est de dix lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, 50; les Banques, compagnies d'assurances et autres institutions publiques, 100; les personnes pour navires, business et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, 200. Ces abonnemens ne peuvent être faits que pour l'année.

Les affiches des assignations aux avis est limité à un carré chacune fois, et trois fois par semaine.

Les ANNONCES insérées et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, choses incubles, tels a tiches signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES pour ventes d'esclaves, de propriété, lorsqu'elle pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES pour entrant de la ligne ordinaire de affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à encan par autorité de justice, ventes de shérif, de coroner, de constables, annonces de marrons, animaux égarés ou égarés &c., ou seront insérées au même prix et demi-tarif, c'est-à-dire, quatre pour un dollar, pour la durée de l'insertion.

LES ANNONCES pour un mois et devront être insérées aussi souvent que publiées jusqu'à un mois et devront être payées en conséquence de cette stipulation, à moins qu'autrement arrangées.

LIQUIDE ANNONCES de cette espèce ne sera publiée, à moins payées d'avance, ou qu'il y ait une personne qui se rende responsable pour le montant de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES TESTATEURS et autres ordonnateurs pour l'annonce public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, seront tenus à un dollar par carré.

LES ANNONCES de cet balance à des emplois publics et toutes annonces d'une nature publique, paieront double du prix ordinaire.

POUR GALVELTON.

Paquebot régulier pour Dimanche 22 novembre à 10 heures du matin.

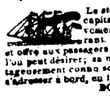

Le steamer à hause pression NEW-YORK, capitaine J. John C. Wright, partira positivement pour le port ci-dessus le 22 courant. Ce bateau a été entièrement réparé, et offre aux passagers toute la sûreté et le confortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il est arrangé tagrement connu sous ce rapport. Pour frei ou passage, s'adresser à bord, ou à JOGERT & HAWTHORN,
68, rue Gravier.

Les familles pourront avoir des chambres closes pour elles.

Les jours de départ sont: de la Nouvelle-Orléans, le 8 et le 22, et de Galveston, le 1er et le 15 de chaque mois.
16 nov

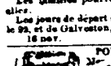

POUR LOUISVILLE.—Eramsnul et Mephis—Le steamer tirant peu d'eau NEW-ALBANY, capitaine Montgomery ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira immédiatement pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour plus grande célérité pour le reste de son chargement, s'adresser à bord, au face de la rue Poydras ou à JOHN A. MERRITT, 54, Camp.
16 nov

POUR LOUISVILLE.—Le bateau à vapeur DIANA, capitaine F.C. Carter, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires, mardi, le 17 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras, ou à JUSTUS VAIRIN & Co.
16 nov 17, rue du Commerce.

PAQUESOT POUR LAFOURCHE et les Parties intermédiaires.—Le steamer fin marcheur GEN. W. H. HARRISON, capitaine Batcelder, fera pendant toute la saison les voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Lafourche, et trois fois par semaine.

Le bateau quittera la rue Levée les lundis à 10 heures A. M et de Donaldsonville le vendredi, à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE,
12, rue Conti.
12 nov—2m

POUR ST. LOUIS, Alton, Quincy, Warsaw et les ports intermédiaires.—Le steamer REGULATOR, capitaine Sterling, est maintenant prêt à recevoir du fret, ayant une forte partie de sa cargaison engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à
BOGERT & HAWTHORN,
68, rue Gravier
11 nov

PAQUEBOT REGULIER POUR LE BAYOU SARA, ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.

Le bateau à vapeur LIVINGSTON, des premiers marcheurs, capitaine Clark, partira régulièrement pour les ports ci-dessus, tous les mardis, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à
JAMES D. DENEGRE,
16, rue du Bonne.
16 nov

POUR APALACHICOLA.—Fin le Nouveau Bateau-de-la goélette ELIZA, capitaine Drinker, partira en deux quelques jours. Pour le port de 200 balles ou plus, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
99, rue de la Commune.
17 oct

POUR BOSTON—Le beau brick, nouvellement construit, CANTON, capitaine Pellengil, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, sera immédiatement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE,
25 oct 99, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE.—Le brick fin voilier, ISAAC FRANKLIN, capitaine Gregor, ayant une forte partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, au second pont, ou à
ALEXANDER & DOUGLASS,
10 nov 13, rue Poydras.

POUR MONROE, HARRISONBOURG, et les ports intermédiaires et Ouachita River.—Le steamer COLUMBUS capitaine C. Rhodes, jaugeant 400 tonneaux, commencera sa voyage régulièrement sur la rivière Ouachita, en revenant de St. Louis: ce steamer a été récemment entièrement réparé et est dans un état parfait. S'adresser à
JUSTUS VAIRIN & Co.
30 oct

PACKET DE PORT HUDSON.—Le steamer neuf, CREOLE, capitaine Delmare, fera hebdomalrement, comme packet régulier, les voyages entre la Nouvelle-Orléans et Port Hudson, durant la saison. Il partira de la Nile Orléans le mercredi à 10 heures A. M. et de Port Hudson le samedi, à 4 heures P. M., offrant ainsi aux passagers de superbes commodements, s'adresser à bord au Louisiana Packet Wharf, ou à F. H. PRUDHOMME,
14 oct 36, Vieille Levee.

ARRANGEMENTS POUR L'ETE.

Pour fret ou les parts de Lor.

LE steamer bon marcheur et tiroir pen d'eau ECHO, capitaine C. Walker, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Samedis, à 5 heures P. M., pour la Baie St. Louis, la Passe Christiane, Mississipi City, Biloxi et Pascagoula; retournant le Dimanche, touchant à toutes les places ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans le matin de lundi matin. Il quittera la Nouvelle-Orléans pour Mobile tous les Samedis à 6 heures P. M. en a tous les ports intermédiaires. En retournant il partira de Mobile pour la Nouvelle-Orléans le Mercredi chargé pour la grande passe et évitant ainsi le courant du golfe.

L'Echo naviguera comme packet régulier, partant de la Nouvelle-Orléans pour Mobile chaque Mardi et prendra du fret.

Ce steamer reunit tout confortable possible pour les passagers et ses emmenagemens ne le cédant à aucun des autres bateaux du Lac. 10 juil

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET BALTIMORE.

Les navires suivants composent cette ligne:

Navire	Tippecanoe,	capitaine Adams Gray.
Do	Saxman,	do Taylor.
Barque	Southern Saltus,	do. Gray.
Do.	Mary,	do. Myrick.
Do.	Brad Ferry,	do. Stevens.
Do.	Archibald,	do. Gray jr.

Les bâtiments ci-dessus sont de 1ère. classe, sont coppés trués fort avantageusement pour les passagers, et sont commandés par des hommes connus et estimés. Prix de passage, $60. On fait toujours usage de la vapeur pour remonter et descendre le Mississipi. Le fret doit être payé à présentation. Pour fret ou passage, s'adresser à
BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.
21 nov

CABOTAGE.

POUR PACKETS DE BALTIMORE ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le paquet SEABIAN, capitaine Crosby, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.
13 nov

POUR PHILADELPHIE.—Ligne de Hand—Le packet RENOWN, capitaine Watson, partira pour la ligne ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au face du marché aux légumes, ou à
JAMES D. DENEGRE,
16, rue du Bonne.
16 nov

POUR APALACHICOLA.—Fin le Nouveau Bateau-de-la goélette ELIZA, capitaine Drinker, partira en deux quelques jours. Pour le port de 200 balles ou plus, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
99, rue de la Commune.
17 oct

POUR BOSTON—Le beau brick, nouvellement construit, CANTON, capitaine Pellengil, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, sera immédiatement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
25 oct 99, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE.—Le brick fin voilier, ISAAC FRANKLIN, capitaine Gregor, ayant une forte partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, au second pont, ou à
ALEXANDER & DOUGLASS,
10 nov 13, rue Poydras.

POUR KEY WEST.—La bonne goélette ALBERT, capitaine Nichols, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
10 nov 97, rue du Camp.

LIGNE DE PAQUETS DE BOSTON ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Le KENTUCKY, capitaine Nimbrego, est prêt à recevoir du fret, et partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au Levee, ou à
JOHN A MERRITT, 54, rue du Camp.
3 sept

LIGNE DE LA NILE ORLEANS ET DE LA MOBILE.—Le grand steamer CHAS. W. BRUNSWOOD, capitaine Jno. Cosmo ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
97, Camp.

ANTILLES, MEXIQUE, &c.

POUR KINGSTON—(Jamaique.)—Pour ce seul chargement le joli LYNX, capitaine Le Boutillier, ayant toute sa cargaison engagée et une grande partie de fret, partira dimanche prochain, le 15 courant. Pour passage ou fret, s'adresser à bord, ayant des bons emmenagements, ou à J. W. ZACHARIE & Co.
13 nov

POUR LA HAVANE.—Le brick SEA, capitaine Mancuso, ayant une forte partie de sa cargaison engagée, partira dimanche. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, au face des hauteurs du Triangle ou à J. W. ZACHARIE & Co.
13 nov

POUR LA HAVANE.—Le bateau fin voilier MANCHESTER, capitaine Bewley, est prêt à recevoir charge pour le reste de son port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à BLANCHARD, EIMER & Co.
13 nov 36, Bienville.

POUR LA HAVANE.—Le brick espagnol fin voilier EMILIO, capitaine Sust, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord au port de Cuba, ou à CUCURELU, LAFEVRE & Co.
2 sept 98, rue de la Vieille-Levée.

POUR MATAMORAS.—La goelette packet WATCHMAN, capitaine Jno. Murray, est prête à recevoir du fret pour laquelle elle a une partie de sa cargaison engagée. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à W. Y. VIGIER & Co.
30 oct 30, rue Bienville.

ON DEMANDE deux bons navires pour porter des bateliers chez Bagdad et aller de là à Matamoras. ALEXANDER & DOUGLASS,
13 nov 13, rue Poydras.

A VENDRE OU A FRETER.

ON DEMANDE POUR MARSEILLES.—Un bon navire du port de 1000 balles pour le port ci-dessus. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS,
10 nov 13, rue Poydras.

ON DEMANDE A FRETER.—Un bon petit navire pour aller aux Attakapas prendre une cargaison. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS,
10 nov 13, rue Poydras.

ON DEMANDE A FRETER.—Un navire tirant peu d'eau pour aller prendre aux Attakapas un chargement pour le Mexique. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS,
10 nov 13, rue Poydras.

ON DEMANDE A FRETER pour la Havane, Porto Rico, St. Thomas pour le Brick, de premiere classe GELUK, du port de 400 tonneaux, appartenant à ALEXANDER & DOUGLASS,
10 nov 13, rue Poydras.

A VENDRE.—Le brick fin voilier FRANCIS A. Hopkins, du port de 443 tonneaux et portant 1600 balles de coton. S'adresser à bord, pour de la Mobile & Coton d'un bout à l'autre.
6 nov E. A. MESCROBE & Cie 68, rue du Camp

A FRETER.—Le trois-mâts FRANCIS, capitaine R. Hopkins, du port de 443 tonneaux et portant 1600 balles de coton. S'adresser à bord, pour de la Mobile & Coton d'un bout à l'autre.
6 nov E. A. MESCROBE & Cie 68, rue du Camp

Modes et Nouveautés.

LE soussigne vient de recevoir par les derniers arrivages un très bel assortiment de

NOUVEAUTES DE PARIS.

Aussi dernièrement du Nord, une quantité de marchandises d'hiver.

Le tout forme un choix d'articles de raison qu'il offre à l'inspection et publique trois prix modérés, payables d'avance pour argent ou payable trois mois après livraison, pour les parties connues et pour les parties intermédiaires. Pour balance payer il est demandé à chaque que les comptes arriérés ne seront plus ouverts.

Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, sans quoi ils seront censés vouloir continuer leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque insertion pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans une annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce originale.

Le carré est de dix lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, 50; les Banques, compagnies d'assurances et autres institutions publiques, 100; les personnes pour navires, business et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, 200. Ces abonnemens ne peuvent être faits que pour l'année.

Les affiches des assignations aux avis est limité à un carré chacune fois, et trois fois par semaine.

Les ANNONCES insérées et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, choses incubles, tels a tiches signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES pour ventes d'esclaves, de propriété, lorsqu'elle pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES pour entrant de la ligne ordinaire de affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à encan par autorité de justice, ventes de shérif, de coroner, de constables, annonces de marrons, animaux égarés ou égarés &c., ou seront insérées au même prix et demi-tarif, c'est-à-dire, quatre pour un dollar, pour la durée de l'insertion.

LES ANNONCES pour un mois et devront être insérées aussi souvent que publiées jusqu'à un mois et devront être payées en conséquence de cette stipulation, à moins qu'autrement arrangées.

AUCUNE ANNONCE de cette espèce ne sera publiée, à moins payées d'avance, ou qu'il y ait une personne qui se rende responsable pour le montant de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES TESTATEURS et autres ordonnateurs pour l'annonce public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, seront tenus à un dollar par carré.

LES ANNONCES de cet balance à des emplois publics et toutes annonces d'une nature publique, paieront double du prix ordinaire.

VENTES A L'ENCAN.

Propriété de Valeur dans la rue du Camp, en face de la Nouvelle Bourse Américaine.

AUCTIONEERS & BROKERS.

PAR J. A. BEARD & FERNET, Encanteurs.

NOUVEAUTES DE PARIS.

Il sera vendu à Pessou, lundi, le 1er. décembre, à midi, en la Nouvelle Bourse américaine:

Les beaux Meubles situés à l'appelgazon des rues du Camp et Natchez. Le no. 1, forme l'avec-gazon des rues du Camp et Natchez, et a 30 pieds de front, sur 85 pieds de profondeur, donnant sur un passage de 4 pieds de largeur. Le no. 2, a les mêmes dimensions et le passage est en commun aux deux magasins.

La situation de ces propriétés est au centre du commerce et parfaitement convenable pour tout genre d'affaires.

Conditions.—Un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Tous billets qui ne seront pas payés à leur échéance porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an.

Les actes de vente prendront Wm. Christy, not. public, aux frais de l'acquereur.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux encanteurs.
11 nov 6j

PAR JOS. A. BEARD.

Samuel N. Ilite contre ses créanciers.

Vente de l'Hôtel des Planteurs.

Il sera vendu samedi, le 30 novembre prochain, 1840, à midi, à l'Arcade Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 août 1840, sous la direction de H. Furman, syndic des créanciers de Samuel Nelson Hite.

Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, maintenant la Cité, Municipalité, entre les rues du Camp et des Magasins, ayant 60 pieds (mesure française) de face à la rue du Canal, sur 90 pieds (mesure française) de profondeur. Cette belle propriété est connue sous le No. 5, borné d'un côté par le lot No. 6, de l'autre par le lot No. 9, et dans la profondeur par une partie du No. 8; ensemble avec les batisses et améliorations qui en font partie, consistant principalement en une maison en briques à 4 étages, connue sous le nom de "Planters Hotel".

Conditions.—Le vendeur donnera du paiement à la corporation de la Nelle. Orleans de la somme de $8,100 avec l'intérêt annuel de 6 pour cent à partir du 1er. octobre 1839 et payable par trimestre depuis cette époque; et se chargera aussi du paiement d'une autre somme de $27,600 payable au mêmes représentans de Simon Laigual, au taux de 6 pour cent, sur $6,900 à partir du 20 mai 1838 et payable le 20 mai de chaque année jusqu'à parfait paiement de la dite somme de $27,600 avec intérêt. La balance du montant du prix de la vente à un crédit d'un an, en billets endossés à la satisfaction du syndic, et portant hypothèque spéciale.

Cette vente est faite au risque de M. John M. Lee, qui ayant acheté cette propriété à la vente faite le 12 septembre dernier, s'est refusé de se conformer à l'adjudication. Défaut, en circonstance semblable ne se renouvelle plus et n'empêche la vente. L'acquereur sera requis d'effectuer le paiement du comptant aussitôt que la propriété lui sera délivrée. Il sera aussi obligé de contracter de cette condition la vente sera continuée et la propriété adjugée au plus haut encherisseur qui devra effectuer le même paiement.

Les actes de vente seront prendront W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquereur. 12 oct

Vente de Syndic.

PAR J. A. BEARD.

Il sera vendu mardi, le 24 novembre prochain, à midi, à la Bourse Américaine, dans la rue du Camp, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, rendu dans le procès de E. Schmidt contre ses créanciers et les créanciers de Schmidt & Hamilton, les propriétés immobilières suivantes:

Un lot de terre situé dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, contenant 84 lots, mesure anglaise, désignés par les Nos. de 1 à 24 de l'île E. sur le plan dressé par T. J. Nathan, Esqr., ingénieur, en date du 7 novembre 1836 et déposé dans l'étude de J. B. Marks, notaire public. Il reste dû sur cette propriété un billet de la somme de $10,000 payable le 1er. janvier.

Un autre lot de terre situé à Métairieville, dans la paroisse Jefferson, entre la nouvelle ville de Bath et le canal de la Nouvelle-Orléans, contenant 26 lots sur 9 arpens 2 pcs John Antoine Guenard, déposé voyer général, le 30 mars 1837, et déposé dans l'étude de feu W. Boswell, notaire public, ayant 300 pieds de façade sur Bayou Lavender street, 310 pieds de face à l'avenue du lac et la même façade sur la rue Orleans; le tout mesure anglaise. Il est dû sur cette propriété un billet de $6,000 qui est protesté.

Un lot de terre à Biloxi, comté de Hancock, Mississipi, portant le No. 33 A, et ayant 100 pieds de face à la rue Bienville, sur 200 pieds de profondeur.

Un autre lot de terre, dans le même comté, désigné sur le No. 33 B, ayant 100 pieds de face sur White street, sur 200 pieds de profondeur, conformément au plan dressé par C.C. Zimpel, le 20 mai 1835, et déposé dans l'étude de W. Y. Lewis, notaire public.

Trois lots de terre situés à Métairieville, paroisse de Jefferson, entre la nouvelle ville de Bath et le Canal de la Nouvelle-Orléans, sur un plan dressé par J. A. Guerard, le 20 mars 1837, et déposé dans l'étude de W. Boswell, notaire public. Ces lots sont désignés sur le plan dressé par les Nos. 98, 105 et 110. L'lot No. 98 a 300 pieds de face à Pavenue de Lac, la même dimension sur Cotton street, 310 pieds sur l'avenue du Lac, et le même dimension sur Carrollton street. L'lot No. 105 a 270 pieds de face à l'avenue du Lac, la même dimension sur la rue Carrollton, 300 pieds sur l'avenue Delin, et la même dimension sur Hickory street. L'lot No. 110 a 300 pieds sur Hickory street et Lamball street, 310 pieds sur l'avenue du Lac et autant sur la rue Orléans.

Quatorze portion de terre à Métairieville, paroisse de Jefferson, entre la nouvelle ville de Bath et le Canal de la Nouvelle-Orléans, désignées sur le même plan que la propriété ci-dessus mentionnée comme Nos. 25, 35, 45 et 55. La portion de terre No 25 a 119 pieds sur Carrollton street, autant sur la ligne qui la sépare de la propriété de Beaulin, 73 pieds 4 pouces sur Hyacinthe street, 74 pieds 7 pouces sur Jessemine street.

La portion de terre No. 35 a 219 pieds sur Carrollton street, autant sur la ligne de démarcation de la propriété de Beaulin, 73 pieds 1 pouce sur Jessemine street, et 78 pieds 2 pouces sur Pink street. Le No. 44 a 219 pieds sur Carrollton street, autant sur la ligne de démarcation de la propriété de Beaulin, 100 pieds 4 pouces sur Holly Grove street et 105 pieds 2 pouces sur Myrtle street. Et le lot No. 66 a 219 pieds sur la rue Carrollton, autant sur la ligne de la propriété Beaulin, 130 pieds 8 pouces sur Cedar street, 121 pieds 4 pouces sur Plumb street. Le tout mesure anglaise.

Conditions.—Comptant, pour une somme suffisante pour satisfaire aux hypothèques spéciales, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 19 oct—4jp.

A LOUER—Un bon Magasin, ainsi qu'un bureau. S'adresser à ANDREWS & BROTHERS.
8 nov 80, rue du Camp.

A LOUER—Le 1er. étage du magasin No 21, rue de Chartres, entre Canal et Douane. S'adresser à LORNE & FROIS.
8 nov No. 21, rue de Chartres

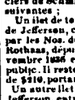

MAISON A LOUER.—Une maison de résidence en briques, à deux etages sise rue Foucher No 10, entre les rues Julia et St. Joseph, ayant une jolie cour avec citerne et hydrant. Pour les conditions s'adresser à CHS. BYRNE,
138, rue Tchoupitoulas.
8 nov

A LOUER.—La maison de résidence située rue Royale, No. 74. Possession peut en être donnée le 1er. novembre prochain.

Aussi—Les magasins situés aux N os 84 et 97 de la rue du Camp. Possession en sera donnée le 1er. novembre prochain. S'adresser à J. W. ZACHARIE,
26, rue de la Douane.

MAGASINS A LOUER.—Trois maisons d'entrepôt en briques à quatre étages, à l'épreuve du feu, situées entre les rues Bienville et de la Douane, ayant face à la Nille. Levee et de Clinton, et portant les nos. 7, 9, 11. Elles sont très bien faites, en parfait état, et avec de bonnes couvertes. Possession peut en être donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à KOHN, DARON & Co.
30, rue Bienville.

A LOUER.—Un grand magasin faisant face à la Levee et à la rue Gallatin, entre Hôpital et Quartier, et attenant au magasin de Messrs. Palmer & Johnston. S'adresser à W. BONIAT.
26 oct—3ps. 67.

A LOUER OU A VENDRE.—Une maison de résidence avec jardin, sur un lot mesurant 64 pieds de face sur le côté occidental de la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds entre les rues St. Joseph et Julia. S'adresser à CHARLES CLEGG,
47, rue Royale.
23 oct

A louer—Une maison en briques à un étage, située dans la rue des Remparts No. 43, entre les rues Bienville et Conti, ayant une grande cour et puits sur la rue du Bassin. On pourra en prendre possession le 1er. novembre prochain. S'adresser à B. & A. SOULIÉ,
23 octobre No. 53, rue Bienville au premier

MAISONS A LOUER.—Une maison en briques à étages, située rue d'Enghien, entre Port et Pierre, une autre rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine.

Une à l'encoignure des rues Ste. Anne et Claiborne. Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à No. 122 rue Chartres.
22 oct

OFFICE à louer à l'encoignure des rues Commune et des Magasins, au-dessus du magasin de J. R. Hyde & Co.; cette propriété est des plus commodes. Outre à une séparation sur la rue de la Commune. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
27 oct 29, rue de la Commune.

Une belle MAISON située rue du Canal à l'avenue de celle de Carondelet, et plusieurs autres maisons ou magasins avantageusement situés, à louer par F.co. DE LIZARDI & Co.
27 oct.

MAGASINS A LOUER.—Deux mai ons d'entrepôt à trois étages, feuant face à la rue de la Nile. deux do. do. sur la rue Gravier, entre les rues des Magasins et Tchopitoulas.

Une autre à 4 étages sur la rue Tchopitoulas, près de l'encoignure de la rue Poydras.

Les magasins ci-dessus sont très-bien situés pour les affaires, et dans un état qui ne laisse rien à desirer. Possession aura en être donnée immédiatement.
20 oct. PETERS & MILLARD.

A LOUER.—Le rez-de-chaussée et un office au second étage, de la maison située rue Poydras, No. 15, à l'usage sur les lieux.
30 oct.

ARDOISES de Welch—90,000 duchesses 24x12; 45000 comtesses, 16x10; 20160 dames 14x8, en debarquement de Delaware, et à vendre par LYALL & DAVIDSON,
11 nov 160, rue des Remparts.

CHARRETTES et brouettes—15 charrettes et brouettes. 15 charrettes de différentes dimensions et 100 brouettes à vendre par
11 nov 139, rue Tchoupitoulas

CHARRUES—430 charrues créoles no. 1 et 3 de Mayville, à vendre par LAYET & AMELUNG,
11 nov 111, Tchoupitoulas.

PORC—Mess et prime marqué avec un assortment de qualités meilleur marché aux magasins de l'inspection et à vendre par LAYET & AMELUNG,
11 nov 111, Tchoupitoulas.

TOILE d'emballage du Kentucky, cordes et ficelle—Un excellent assortment de ces articles, quelques uns provenant des meilleures manufactures, en magasin et à vendre à des conditions avantageuses, par
11 nov LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas

BLANC DE PLOMB—Les soussignes ont en magasin 2000 barillets de blanc de plomb de New-York, Philadelphie et de Boston en caisse de 25 à 300 livres; extra No. 1 et No. 3, qu'ils offrent à vendre en gros et en détail; en vertu des contrats considérables avec les meilleures manufactures de blanc de plomb des Etats-Unis, ceux qui désirent faire des achats à bon marché feront bien de venir, sous peu, se rendre compte de leur stock.

JARVIS & ANDREWS,
26, rue de la Commune et 7 rue du Canal.

IMPERIALES et Toile à chemises.—Les soussignes ont en magasin un assortiment d'impériales et de toile à chemises blanches, ayant droit au drawback, à vendre par
7 nov R. GRONING & Co.

POIS BLANCS—100 barils pois blancs et trais, venant d'arriver par le bateau à vapeur Louisville, et à vendre par
7 nov. JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS.—90 caisses reçues par le navire Brunette, à vendre par
7 nov. R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane.

TOILE des Indes Orientales de 45 à 47 pouces de largeur, à vendre en lots au gré des acheteurs, par
7 nov GEO. GREEN & BRO. 86, Gravier.

TOILE et Cordes d'Emballage—500 pièces toile du Kentucky; 600 rouleaux de cordes, au magasins et à vendre à des conditions avantageuses, par
7 nov ANDREWS & BROTHERS, 80, Camp.

FER pour charrues.—300 plaques de Baltimore, à vendre par le
8 nov. FIELD & Co, 73, rue Bienville.

LIQUEURS du pays.—46 barils eau-de-vie, 1re preuve; 40 do. eau preuve; 15 do. 1ère preuve, à vendre par
8 nov. FIELD & Co., 73, rue Bienville

FARINE.—200 barils farine fine et superfine, à vendre par
8 nov. SAMUEL BELL, 85, rue des Magasins

SACS en pâtre.—100 balles sacs en pâtre de deux beaux à chaque, en magasin et à vendre par
8 nov. SAMUEL BELL, 85, rue des Magasins

COMPAS de Relèvement de Nane.—Un nouvel envoi reçu et en vente, de bonne qualité, à vendre par
8 nov HYDE & GODDRICH, 18, rue de Chartres.

CHAPEAU—24 caisses chapeaux fins et 10 caisses do de laine, reçus par le St. Petersbourg, à vendre par
6 nov G. HOBBS,
12, rue de la Douane.

SERGE—1 caisse serge noire de qualité supérieure, à vendre par CLASON & VLES,
6 nov 67, rue des Chartres.

DEMI-BAS de soie noire et d'autres couleurs, à vendre par CLASON & VLES,
6 nov 67, rue des Chartres.

CHARBON—100 boucauts charbon de Lehigh, en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par
5 nov J. W. ZACHARIE & Co.

CAFE—20 sacs café prime Havane en débarquement de la brick Emelie à vendre par G. BEDFORD & BECK,
4 nov 24, rue Bienville.

POMMES SECHES—16 balles, en magasin et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.,
4 nov 14, rue Poydras

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
4 nov J. H. RICUPL.

HARICOTS—20 barils, à vendre par CLASON & VLES,
12 nov 67, rue Poydras.

CAFE Rio vert—100 sacs, à vendre par C. DOANE,
12 nov 60, rue Poydras.

CAFE Rio—700 sacs prime, à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier.

GANTS de coton assortis, à vendre par CLASON & VLES, 67, Chartres, au 1er étage.
13 n

DRAP de drap bleu et gris, à vendre par CLASON & VLES, 67, Chartres, au 1er étage.
13 n

AUN—50 barils sion de Baltimore, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 30, Commune
13 nov

TRAITES sur la Havane, à vendre par CUCHILLU, LAFEVRE & Co.
14 nov

VIN au Champagne, marque de Juniet, à vendre par R. GRONING & Co.
13 nov

CAFE Havane, à vendre par R. GRONING & Co.
13 nov

CAFE Java, à vendre par R. GRONING & Co.
13 nov

TOILE d'Emballage de Dundee, à vendre par R. GRONING & Co.
13 nov

BOIS de Buste, à vendre par R. GRONING & Co.
13 nov

BRODEQUINS Roux—300 paires, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane.
13 nov

2500 SACS CAFE de Rio Janeiro, à vendre par F. DE LIZARDI & Co.
13 nov

THAITES sur Baltimore, à vendre par F. DE LIZARDI & Co.
12 nov

VIN de Sherry—175 caisses en magasin à vendre par G.O. GREEN & BRO. 86, Gravier.
12 nov

PORC clair—100 barils pore clair reconnu et reçus, par
12 nov G.O. GREEN & BRO. 86, Gravier.

VIN D'OPORTO—72 caisses en magasin, à vendre par HENRY TETE, 13 Conti.
12 nov

VIN DE SHERRY importation directe, à vendre par J. N. RICUFL
11 nov

FARINE—200 barils farine fine en magasin, et à vendre par SAML BELL, 85, Magasins.
11 nov

WHISKEY rectifié—100 barils à vendre par SAMUEL BELL, 85, rue des Magasins
9 nov.

JEANS—3 Caisses du No. 1 à vendre par FIELD & Co, 73, rue Bienville.
4 nov.

VITRES.—200 Caisses vitres pour Chassis à vendre par FIELD & Co, 72, rue Bienville.
5 nov.

TOILE à drap de Russie—20 balles à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
11 nov

CHAUX—500 barils à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
3 nov

ON demande aux marchandises à prendre en magasin. J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
3 nov

CLOUS DE GIROFLES à vendre par FRED. ALVAREZ SIMDEL, 25, Gravier.
4 nov

FARINE—200 barils farine fine en magasin, et à vendre par SAML BELL, 85